

## [Le transport des personnes à mobilité réduite](#)

1 février 2015 - 22 : 13



### **Accemo, un service de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite**

Depuis le 15 mars 2010, Bibus et Brest métropole ont mis en place un service de transport à la demande des personnes à mobilité réduite.

De quoi s'agit-il ?

Accemo est un service de transport des personnes à mobilité réduite de Brest métropole. Baptisé Accemo, pour accessibilité et métropole océane, ce service répond aux besoins de déplacements des personnes à mobilité réduite sur Brest et les sept communes de Brest métropole.

Qui peut en bénéficier ?

Accemo s'adresse aux personnes ayant un taux de handicap supérieur ou égal à 80% et qui ne peuvent pas prendre le bus seules ou accompagnées.

Le service est accessible sur inscription uniquement. L'inscription se fait en deux étapes :

- L'examen du dossier
- La rencontre-entretien en présence d'un représentant de Brest métropole et d'un représentant du service Accemo.

C'est à l'issue de ces deux étapes que l'inscription est validée.

Quels sont les services proposés par Accemo ?

Accemo offre un service élargi. Les clients peuvent désormais voyager sept jours sur sept :

- du lundi au jeudi, de 7h et 20h
- les vendredis et samedis, de 7h et minuit
- le dimanche, de 9h et 19h

Accemo dispose d'un site internet dédié ([www.accemo.fr](http://www.accemo.fr)). Outre les informations sur les conditions d'accès

au service, la tarification... ce site offre un certain nombre de services à domicile comme le téléchargement du dossier d'inscription, l'accès à l'e-boutique de [www.bibus.fr](http://www.bibus.fr) et surtout la possibilité de réserver son voyage en ligne.

#### Des possibilités de réservation

La réservation par téléphone : les horaires d'ouverture du centre d'appels ont été élargis. L'équipe Accemo est joignable au 02 98 34 42 46, de 7h30 à 19h du lundi au vendredi et de 8h30 à 18h le samedi.

La réservation par internet est possible sur [www.accemo.fr](http://www.accemo.fr)

#### Les véhicules

Le transport des personnes à mobilité réduite est effectué à bord de minibus spécialement équipés.